

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du jeudi 25 juin 2026

Délibération N° DE_033_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	6	6
Date de la convocation : 16/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Marie-Pierre VERDUN.

Présents : Sylvie DAILLY, Stéphane PARISOT, Marie-Odile MUNIER, Marie-Pierre VERDUN, Elise PARISOT, Thomas MUNIER

Représentés :

Absents et Excusés : Stéphane JACQUEMET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sylvie DAILLY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : REMPLACEMENT CHAUFFAGE EGLISE

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de remplacement du système de chauffage de l'église Saint-Martin de Levoncourt.

Elle expose qu'un devis a été sollicité auprès de l'entreprise DELESTRE Industrie pour la fourniture de panneaux rayonnants électriques sur mâts, comprenant les équipements de chauffage, les supports, le câblage, les accessoires de fixation et les frais de transport.

Le montant du devis s'élève à :

• 7 362,00 € HT ; • TVA (20 %) : 1 472,40 € ; • Soit 8 834,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

· approuve le projet de remplacement du chauffage de l'église Saint-Martin

· accepte le devis de l'entreprise DELESTRE Industrie pour un montant de 8 834,40 € TTC

· autorise Madame le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Marie-Pierre VERDUN
Président de séance

Sylvie DAILLY
Secrétaire de séance

DE_033_2026